



Le 1er avril, 2020

**L'honorable François Legault**

Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage  
835, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1A 1B4

Cher Monsieur le premier ministre,

L'Institut canadien du béton préfabriqué et précontraint (CPCI) et ses membres du Québec tiennent à vous féliciter, vous et votre gouvernement, pour avoir fait preuve d'un leadership solide durant cette crise sanitaire et économique sans précédent. Nous avons entendu votre annonce concernant la fermeture obligatoire de la majorité des commerces et entreprises opérant au Québec et nous supportons toutes les mesures de protection nécessaires en ce temps de crise. Nous comprenons aussi que pour des raisons sanitaires, le Québec souhaite arrêter les activités de construction. Nous désirons cependant vous faire part de quelques informations qui à notre avis justifie l'inclusion de production de ciment et de béton, incluant le béton préfabriqué, dans la liste des secteurs jugés essentiels.

Notre industrie est un acteur économique important pour le Québec et supporte un grand nombre d'emplois à travers la province. L'industrie québécoise du ciment et du béton contribue plus de 13 milliards par année en termes d'impacts directs, indirects et induits et près de 27 000 emplois directs et indirects. Le maintien d'un certain niveau de production positionnera la province pour atténuer certains des impacts économiques aujourd'hui et permettra une reprise immédiate de la construction à la fin de la période visée par cette mesure. Nous tenons à souligner que la construction a été décrétée comme secteur essentiel dans de nombreuses juridictions en Amérique du Nord.

Une grande partie de notre reprise économique suite à cette crise reposera sur le secteur de la construction, un important moteur de l'économie globale. En plus des **10 entreprises de fabrication de béton préfabriqué certifiées par le programme de certification de l'assurance qualité du béton préfabriqué du Canada (AQBPC) au Québec**, notre industrie est également alliée à deux entreprises de production de ciment et à 188 entreprises de béton prêt à l'emploi à travers la province, dont plusieurs de celles-ci sont des petites et moyennes entreprises. En tant qu'industrie, nous estimons qu'il est essentiel de maintenir le cap avec les investissements existants dans les infrastructures et de travailler avec la province et les municipalités afin de faire progresser les projets dont la construction pourra débiter dès que la crise sanitaire se résorbera. Avec le recul de confiance des consommateurs et des dépenses, l'économie devra s'appuyer davantage sur la construction publique (les mises en chantier) pour nous sortir de cette récession.

L'industrie du béton préfabriqué s'est engagée à aider le gouvernement de toutes les manières possibles afin d'assurer la sécurité des travailleurs et des résidents de la province, d'un retour à la

Precast Concrete Builds On... Accelerated Building Construction (ABC)

Canadian Precast/Prestressed Concrete Institute | Institut canadien du béton préfabriqué et précontraint  
PO Box 24058 Hazeldean, Ottawa, ON K2M 2C3 | TF: 1.877.937.2724 | E: info@cpci.ca [www.cpci.ca](http://www.cpci.ca)



rentabilité de nos entreprises et d'une reprise rapide de l'économie du Québec. Aujourd'hui, nous tenons à vous rassurer que **la santé et la sécurité de nos employés et des Québécois qu'ils rencontrent tout au long de la crise du COVID-19 sont au premier plan des préoccupations**. Les membres du CPCI exploitent des installations de fabrication contrôlées en usine, et nous ne pouvons trop insister sur notre engagement à veiller à ce que tous nos employés soient en sécurité au travail et retournent à la maison en toute sécurité le soir, auprès de leur famille. À cette fin, nous participons avec nos alliés du ciment et du béton à un groupe de travail sur la santé et la sécurité dans l'industrie du ciment et du béton partout au Canada afin d'harmoniser nos procédures de santé et de sécurité. Bien que nous ayons toujours fait de la santé et de la sécurité de nos employés une priorité, **nous améliorons ces mesures afin qu'elles s'harmonisent avec les pratiques exemplaires les plus à jour en matière de COVID-19, tel que le recommande la Santé publique**.

**Veuillez consulter le document ci-joint (*COVID-19 guide des meilleures pratiques de santé et de sécurité*). Cette publication détaillée et produite conjointement par l'industrie est distribuée dans toutes les entreprises de notre secteur, fournit des conseils détaillés aux opérateurs de camions, de véhicules, d'équipements lourds et mobiles, aux installateurs de produits et aux producteurs/entreprises de fabrication de ciment et de béton.** Nous diffusons cette information à travers le Québec auprès des groupes syndicaux et associations de travailleurs, ainsi que dans l'industrie de la construction que nous desservons. Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos représentants pour nous assurer que nous collaborons tous dans l'intérêt de la santé et de la sécurité de leurs membres, de nos précieux employés et de leurs familles.

Encore une fois, nous vous remercions pour votre leadership en cette période extrêmement difficile que vit le Québec et nous vous demandons respectueusement de considérer la construction, y compris la fabrication du béton préfabriqué, comme un service essentiel pour la province. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions sur la façon dont nous travaillons pendant la crise du COVID-19.

Sincèrement,

Robert Burak, ing.  
Président du CPCI

Brian J Hall, B. B. A., MBA  
Directeur général du CPCI

c.c. Pierre Fitzgibbon, Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Precast Concrete Builds On... Accelerated Building Construction (ABC)

Canadian Precast/Prestressed Concrete Institute | Institut canadien du béton préfabriqué et précontraint  
PO Box 24058 Hazeldean, Ottawa, ON K2M 2C3 | TF: 1.877.937.2724 | E: info@cpci.ca [www.cpci.ca](http://www.cpci.ca)